

**Conférence sur la stratégie du Conseil de l'Europe
pour les droits de l'enfant 2012-2015**

- 21 novembre 2011-

Discours du Gouverneur

Votre Altesse,
Madame la Secrétaire Générale adjointe,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chers Amis,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir invité à cette conférence, qui témoigne de l'importance que le Conseil de l'Europe et ses Etats membres attachent aux droits des enfants.

La stratégie d'action du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant, qui sera débattue aujourd'hui, représente un enjeu social majeur. Il s'agit de construire une Europe qui prend mieux en compte l'enfant ; soucieuse de s'adapter à ses besoins, de mieux le protéger, de lui donner les moyens d'agir et de promouvoir ses droits.

La protection de l'enfance ainsi que la promotion et /ou la garantie des droits sociaux y afférents, sont, par nature, au cœur du mandat de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

La CEB déploie depuis sa création en 1956 une activité importante en faveur de l'enfance, tant à cause des besoins spécifiques existants que parce que les enfants sont souvent les plus menacés au sein des populations vulnérables que la Banque est chargée d'assister.

Elle joue par exemple un rôle très important dans le domaine de l'éducation, avec d'importants soutiens à des projets d'infrastructures scolaires (modernisation des infrastructures du système de préscolarisation en Roumanie, développement de l'éducation physique en ARYM, réhabilitation du gymnasium de Mostar en Bosnie-Herzégovine, construction de dortoirs à destination des étudiants et scolaires en Serbie), et dans celui de la protection de l'enfance avec plusieurs projets de création ou de rénovation de centres d'accueil pour mineurs (20 centres pour 3000 enfants abandonnés en Roumanie).

En outre, la Banque a effectué depuis 2004 plus d'€1 million de dons en faveur des enfants, notamment à l'UNICEF (aménagement de centres pour enfants prématurés au Moldova et pour enfants réfugiés en Géorgie) et au Fonds d'Education pour les Roms.

La CEB est donc interpellée directement par la réflexion menée dans ce forum ; elle souhaite l'appuyer et l'enrichir, à la fois en apportant son expérience et sa vision sociale, que par d'éventuels soutiens financiers à des projets ciblés, si les Etats membres en faisaient la demande.

Je souhaite insister sur le fait que l'objectif de la CEB, la banque du développement social en Europe, est d'apporter son expertise unique aux autres Institutions financières qui opèrent en Europe, afin que le droit des enfants soit au cœur de l'aide au développement dans cette région.

Le 18 décembre prochain je quitterai mon poste de Gouverneur pour assumer la Présidence du Conseil de Direction de la CEB. Je tiens à vous assurer que je continuerai dans mes nouvelles fonctions à accorder la plus grande attention à ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.